

Commission de l'enfance, de la famille et de l'éducation

52010 - Construction, restructuration et gros entretien des collèges publics

Proposition d'approbation du programme technique détaillé de l'opération de restructuration du collège "Baldung Grien" de HOERDT

Rapport n° CP/2017/403

Service gestionnaire:

J4-Immobilier

Résumé:

Le Conseil Départemental a approuvé le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) des collèges en séance Plénière du 20 mars 2017 (délibération CD/2017/012). Dans ce cadre, le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'engager l'opération de restructuration du collège "Baldung Grien"» de HOERDT et d'en approuver le Programme Technique Détaillé.

Le collège "Baldung Grien" de HOERDT accueille actuellement 420 élèves pour une capacité théorique de 500 élèves. Il est constitué d'un bâtiment principal d'externat de trois niveaux, d'un bâtiment demi-pension et d'un petit immeuble de 4 logements.

Le collège a été construit et mis en service en 1975 et n'a, à ce jour, fait l'objet d'aucune restructuration lourde ou partielle, hormis la reconstruction de la demi-pension en 2007.

L'état des lieux met principalement en évidence pour le bâtiment d'externat, des façades béton dégradées (risques de chutes d'éclats de béton) et non isolées thermiquement, des installations techniques vétustes, ainsi qu'un espace désaffecté de 500 m² situé au 1^{er} étage (ancienne demi-pension).

Il est proposé à la Commission Permanente de se prononcer sur le projet qui comprend :

- La mise en sécurité des façades avec reprise des façades béton dégradées (traitement des pathologies apparentes des ouvrages béton);
- L'amélioration thermique de l'enveloppe du bâti avec l'isolation par l'extérieur des façades de l'externat, la reprise de l'isolation et de l'étanchéité en toiture ainsi que le remplacement des menuiseries extérieures;
- La mise aux normes de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap dans le cadre de l'AdAP, avec notamment la création d'un ascenseur extérieur adossé en façade avec dégagements associés et espaces d'attente sécurisés;
- Les mises en conformités règlementaires au titre de la sécurité incendie des ERP;
- La mise à niveau des installations techniques (distribution du chauffage en particulier);
- Diverses améliorations fonctionnelles attendues pour pallier certains dysfonctionnements (locaux d'entretien, salle de réunion, création d'un pôle technologie conforme au référentiel en vigueur, déplacement en RDC de locaux de la vie scolaire, regroupement des espaces professeurs et salles informatiques, restructuration de plusieurs salles de classe);

- La restructuration de l'espace désaffecté de 500 m2 laissé vacant par l'ancienne demi-pension au 1^{er} étage au cœur du collège, au profit de surfaces d'enseignement et de locaux pour les agents ;
- Le désamiantage des locaux impactés par les travaux (dont amiante sous moquette au CDI).

Cette opération ne concernerait pas les logements ni le bâtiment de la demi-pension.

Le planning prévisionnel de l'opération permettrait une livraison en septembre 2021.

Il est proposé à la Commission Permanente de se prononcer sur le coût des travaux de cette opération estimé en juillet 2017 à 4 M€ HT, soit un coût d'opération de 6 M€ TTC.

Cette dépense prévue dans le Programme Pluriannuel d'Investissement sera inscrite au budget de la manière suivante :

| Autorisation | Crédits de | Crédits de | Crédits de | Crédits de | Crédits de | Crédits de |
|--------------|------------|------------|------------|-------------|-------------|------------|
| de | paiement | paiement | paiement | paiement | paiement | paiement |
| programme | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
| 6 000 000 € | 0 | 200 000 € | 600 000 € | 3 000 000 € | 2 000 000 € | 200 000 € |

La Commission Territoriale Nord a émis un avis favorable le 31 août 2017.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation, et sur proposition de son président :

- décide d'engager l'opération de restructuration du collège "Baldung Grien" de HOERDT;
- approuve le Programme Technique Détaillé des travaux de l'opération de restructuration du collège "Baldung Grien" de HOERDT, dont la note de synthèse est jointe en annexe ;
- approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 4 M€ HT (valeur juillet 2017) ;
- approuve le coût global de l'opération intégrant les frais d'études et frais annexes pour un montant de 6 M€ TTC (valeur juillet 2017).

Strasbourg, le 25/09/17

Le Président,

Frédéric BIERRY